

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 50/1959 (1959)

Artikel: Commission nationale suisse pour l'Unesco : 1958-1959
Autor: Dottrens, Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-114732>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Commission nationale suisse pour l'Unesco

1958-1959

Le bureau exécutif est actuellement composé comme suit :

Président : M. Ernest Boerlin, Conseiller national et Conseiller d'Etat à Liestal, président de la commission.

Vice-présidents : M^{lle} Laure Dupraz, professeur à l'Université de Fribourg. † M. Piero Pellegrini, journaliste, Bellinzone.

Membres : M. Robert Dottrens, président de la section de l'éducation. M. Camille Brand, président de la section des adultes. M. Toni Portmann, président de la section des activités de jeunesse. M^{lle} Anne-Marie Dubois, présidente de la section des sciences exactes, naturelles et appliquées. M. Pierre Bourgeois, président de la section des activités culturelles. M. René Dovaz, président de la section de l'information. M^{lle} Marie Boehlen, M^{lle} Félicina Colombo, MM. Edmund Richner, Alfred Schmid et Hans Zbinden.

MM. Bernard Barbey, ministre plénipotentiaire, délégué du Conseil fédéral auprès de l'Unesco, et Sven Stiner, conseiller de légation, représentent le Département politique fédéral ; M. Stiner, nommé ambassadeur au Chili, quittera sous peu son poste de Secrétaire général de la Commission.

Enfin M. Edouard Vodoz représente le Département fédéral de l'Intérieur dont il est le secrétaire.

L'année écoulée a été marquée par la dixième session de la Conférence générale de l'Unesco. Elle a siégé pour la première fois dans le palais construit à la place de Fontenoy à Paris et a désigné un nouveau directeur général en la personne de M. Vittorino Veronese qui remplace M. Luther Evans, démissionnaire.

Le nouveau directeur général, à l'occasion d'une visite qu'il rendit au Conseil fédéral, prononça à Berne, le 20 février dernier, une conférence dans la salle du Conseil national, le jour de la réunion de l'assemblée générale annuelle de la commission nationale.

En juillet s'est tenue, à Genève, la XXI^e Conférence internationale de l'Instruction publique, convoquée conjointement par l'Unesco et le Bureau international d'éducation.

Elle avait à son ordre du jour :

- la présentation des rapports des Etats membres sur le mouvement éducatif en 1957-1958 (celui de la Suisse a été, comme à l'accoutumée, présenté par M. Henri Grandjean) ;
- l'étude de deux questions importantes :
 - possibilités d'accès à l'éducation dans les zones rurales ;
 - élaboration et promulgation des programmes de l'enseignement primaire.

Participant comme expert du Conseil fédéral à la Conférence, le soussigné, chargé de présenter le rapport général sur cette seconde question, a pu apporter les considérations et suggestions émises lors des stages organisés par le Département politique à Genève, à Pâques 1956, et par la Section de l'éducation à Freidorf en automne 1957.

Un aperçu de l'activité de chacune des sections permettra de se faire une idée du travail effectué par la Commission nationale.

Section de l'éducation

Un second cours d'information sur le thème « l'Asie d'aujourd'hui » a eu lieu, en octobre, à Vitznau sous la direction de M^{lle} Laure Dupraz. Il a réuni une cinquantaine d'éducateurs des diverses régions du pays (fort peu de Suisse romande !) auxquels s'étaient joints de jeunes boursiers tessinois élèves de la classe supérieure de l'Ecole normale de Locarno.

Des exposés présentés par des personnalités indienne et indonésienne et par des Suisses ayant vécu en Extrême-Orient, l'audition de pièces de musique comme la projection de films imprimèrent au cours un cachet d'authenticité fort apprécié des participants.

La Section a réuni une vingtaine de professeurs d'histoire et d'instituteurs en un séminaire présidé par M. Wilfried Häberli, professeur à Bâle, pour discuter des problèmes que pose l'enseignement de l'histoire nationale à l'école primaire. Ce séminaire a poursuivi l'activité d'un groupe de travail créé par la Section en 1957 dont le « rapport sur les programmes et les manuels suisses d'histoire » avait eu un grand retentissement.

Tous les cantons et demi-cantons à l'exception d'Uri, d'Appenzell Rh. I. et de Nidwald avaient délégué des représentants officiels. Les débats fort animés ont montré que l'enseignement de l'histoire nationale aurait tout à gagner d'une collaboration effective entre historiens et praticiens de l'enseignement.

Le rapport de M. Häberli a été adressé, entre autres, à tous les Départements de l'instruction publique et à toutes les écoles normales.

La Section a participé au Congrès international du film éducatif et récréatif pour enfants et adolescents tenu dans le cadre du Festival du film de Locarno.

Après avoir entendu un exposé suivi de démonstrations de MM. P. Gaberell de l'Office d'électricité de la Suisse romande, M. Ray, inspecteur des écoles, et Rochat, maître primaire supérieur, sur le matériel expérimental mis au point dans le canton de Vaud pour l'enseignement des sciences, vu la valeur de celui-ci, elle a transmis à l'Unesco le vœu de voir ce matériel proposé aux pays qui réorganisent leur enseignement scientifique à l'école primaire et qui font appel à l'assistance technique des Nations Unies.

Elle a appuyé, par l'intervention de son président à la Conférence générale de l'Unesco, les propositions présentées à cette Conférence par la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante (C.M.O.P.E.) pour qu'une collaboration plus effective s'instaure entre l'Unesco et les organisations non gouvernementales s'occupant de questions d'éducation.

Elle a poursuivi ses efforts pour obtenir la création d'un centre national suisse d'information pédagogique. Une conférence, convoquée par le Département fédéral de l'intérieur, s'est réunie à Berne, le 26 juin. C'est à l'unanimité des personnalités présentes que la nécessité et l'urgence de la création d'un tel centre ont été reconnues.

En effet, soit de l'Unesco, principalement, soit d'autres institutions internationales ou nationales, la Commission suisse reçoit sans arrêt, et à une cadence qui s'accélère, des demandes de renseignements ou d'enquêtes sur les questions les plus diverses concernant l'éducation et l'enseignement. Il n'apparaît plus possible de faire œuvre utile en ce domaine si nous ne disposons pas, à bref délai, d'une institution spécialisée dans la mise au point d'informations exactes et complètes, travaillant en collaboration avec les organismes cantonaux et assurant une coordination des efforts, inexistante aujourd'hui.

Section de l'éducation des adultes

Elle a organisé un cours d'information à l'intention des responsables des groupements féminins : « La responsabilité de la femme dans le monde d'aujourd'hui ».

Elle a participé à la SAFFA, rappelant aux visiteurs de cette exposition l'œuvre de l'Unesco et des institutions spécialisées en faveur de la femme et de l'enfant et, d'autre part, la participation active des femmes suisses aux travaux de l'Unesco par l'intermédiaire de leurs représentantes au sein de la Commission nationale.

Section Activités de jeunesse

« La jeunesse et le cinéma », tel a été le sujet des journées d'études qui ont eu lieu au printemps. La Section a lancé une enquête sur l'attitude de la jeunesse devant le travail, la vie, la société.

Elle s'est aussi occupée de la création de maisons de jeunesse.

Section des sciences exactes, naturelles et appliquées

Elle s'est occupée des moyens propres à augmenter la participation de jeunes chercheurs suisses aux congrès scientifiques internationaux ; elle a étudié, également, les mesures à envisager pour augmenter les subventions et les bourses de voyage mises à la disposition des chercheurs et des savants ainsi que les questions relatives au passage en douane du matériel et des collections scientifiques. L'attention de l'Unesco sera attirée sur la nécessité d'une réglementation internationale.

Section des sciences sociales

La Section a entrepris des enquêtes pour apprécier l'influence de la technique sur l'être humain considéré comme individu et comme membre d'une communauté (famille, profession, groupe social).

Section des activités culturelles

Elle a poursuivi ses efforts relatifs :

- à l'élaboration d'une convention internationale sur les droits dits « voisins du droit d'auteur » ;

- à la représentation de la Suisse dans la Confédération internationale des travailleurs intellectuels ;
- à l'application de l'accord pour la libre circulation des objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel.

Ses délégués ont participé au Colloque des bibliothèques nationales d'Europe (Vienne, septembre 1958), au Congrès de l'histoire des religions à Tokio, au Comité intergouvernemental chargé d'élaborer une nouvelle convention concernant les échanges internationaux de publications.

Section de l'information

Elle a publié, avec l'appui de Pro Helvetia, une étude très fouillée de M. Hans Chresta, professeur à Zurich : « Moderne Formen der Jugendbildung ». Nous en recommandons vivement la lecture à tous ceux qui désirent s'informer des problèmes touchant la littérature pour la jeunesse, l'influence du film, de la radio, de la télévision sur les adolescents.

Cet ouvrage constitue le rapport d'une commission de travail créée par la Section sous la présidence de M. René Dovaz. C'est aussi sous la direction de ce dernier qu'a eu lieu le II^e Cours d'information Orient-Occident à l'intention des professionnels de la presse suisse écrite et parlée. Une trentaine de journalistes y ont pris part.

Cette énumération des tâches accomplies, si sèche dans sa brièveté, montrera au lecteur, du moins, nous l'espérons, que la Commission nationale suisse pour l'Unesco, avec les moyens financiers très limités dont elle dispose, s'efforce de remplir le rôle que lui ont assigné ses créateurs. Grâce à elle, sur le plan national un réel effort de compréhension et de collaboration se développe. Il a déjà conduit à des contacts nouveaux, à des réalisations pratiques, à la mise en œuvre de tâches communes auxquelles on ne songeait pas autrefois et c'est pourquoi, reprenant à notre compte une des conclusions de M. Veronese lors de sa conférence à Berne, nous terminerons ce compte rendu en le citant :

« Nous pouvons parfois mettre en doute à l'Unesco la valeur de nos méthodes, de telle ou telle de nos réalisations et il est sain de le faire. Nous ne pouvons douter que le but et la direction même de nos efforts soient fondamentalement justes et je considère notre tentative comme une de celles, privilégiées, qui apportent la joie ».

Robert DOTTRENS,
Président de la Section de l'Education
